

SÉNAT

République Française

HENRI DE RAINCOURT

*SÉNATEUR DE L'YONNE
PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL*

Auxerre, le 10 septembre 2007

Cher Collègue,

La Communauté de Communes du Gâtinais a déposé auprès des services de l'Etat une demande de création sur son territoire de cinq zones de développement éolien (Villemorin-Lixy, Dollo-Branay, Dollo, Saint-Valérien et Montacher-Villegardin).

Si ce projet voit le jour, il permettrait l'installation de 39 éoliennes au maximum.

Conseiller Général du canton de CHEROY, je n'ai pas été consulté. Je suis donc entièrement libre de porter un jugement et de le faire connaître aux communes dont je suis l'élu.

Pour des raisons nationales et locales, j'y suis totalement opposé.

La recherche des énergies renouvelables est une juste cause. Mais en son nom, on ne peut tromper les habitants et leur faire payer des errements démagogiques.

Depuis des mois, je m'informe afin de mieux appréhender les vertus supposées de l'énergie d'origine éolienne. Ma conviction est faite.

Grâce au Président Pompidou et à son Premier Ministre Pierre Messmer, la France a effectué les choix stratégiques d'avenir en matière de production d'électricité sans émission de gaz à effet de serre. Aujourd'hui, cette production est excédentaire. L'éolien est inutile.

Le prix du kw/h éolien est supérieur à deux fois le prix du marché. EDF est contrainte de l'acheter. Elle nous le revend au prix du marché. Le solde, nous le payons au titre de « la contribution au service public de l'électricité ». Cela figure au verso de votre facture.

.../...

Sachez aussi que les aides exorbitantes de l'arrêté pris par le ministre « Vert » de l'époque, M. Yves Cochet, prendront fin lorsque EDF n'aura plus l'obligation d'acheter le kw/h au prix bonifié. Adieu veaux, vaches, cochons, couvées...

L'éolien est un non sens économique et une hérésie financière.

L'éolien produit de l'électricité quand il y a du vent. Il en faut assez mais pas trop. Le vent souffle par intermittence, la production l'est par conséquence. Or, la consommation est quant à elle permanente. Il faut donc des centrales thermiques, alimentées au fioul ou au charbon, pour combler ces creux. Car seule l'énergie fossile a cette flexibilité et cette réactivité permettant de répondre rapidement aux besoins en électricité.

Malgré les progrès, les rejets dans l'atmosphère sont nuisibles à la protection de l'environnement.

C'est paradoxal, l'éolien peut polluer.

L'éolien crée des nuisances en matière de bruit. L'académie de médecine a émis des réserves quant à d'éventuelles conséquences sur notre santé. Les éoliennes ne sont pas les amies des oiseaux. Les blessures infligées aux paysages sont irréparables. Lugués par les siècles, façonnés par le travail des hommes, nos paysages ne sauraient être défigurés sans cause et sans notre assentiment. L'éolien détruit gravement et durablement l'harmonie de notre cadre de vie.

« Pour une poignée de dollars » pour les communes et une brassée de dollars pour les promoteurs, on ne saurait accepter un projet inutile et ravageur. On peut consentir des sacrifices lorsque l'intérêt général le commande. Tel n'est pas le cas. Ce sont des intérêts financiers qui motivent ce projet.

Ne laissez pas déformer le visage du Gâtinais par le miroir aux alouettes de l'argent. Ces affreuses machines brassent de l'air, et sèment le vent mauvais de la discorde entre les habitants et les élus des cantons. Nous avons besoin d'union pour préparer l'avenir et poursuivre le développement harmonieux et équilibré de notre territoire.

Rassemblés par un projet porteur de progrès, nous avons créé de vraies richesses et de vrais emplois. Six cents personnes travaillent sur l'aire de Villeroy, cent cinquante pour le moment, sur celle de Savigny-sur-Clairis. L'éolien n'apporterait pas d'emplois nouveaux.

.../...

)
)
A chaque élection, la majorité des électeurs m'a fait confiance. J'en suis fier. Je ne pense pas l'avoir trahie ni vous avoir entraîné dans de funestes aventures.

Aujourd'hui, j'ai besoin de vous. Il est primordial que votre Conseil Municipal adopte une délibération désapprouvant ce projet. Votre position pèsera lourd auprès de l'administration.

Si vous le désirez, je suis à votre disposition, pour vous rencontrer et vous expliquer plus en détail les raisons de mon choix.

Compte tenu de l'ampleur de ce projet, nous sommes en droit de demander une information complète et objective et une consultation démocratique des habitants.

Je vous prie de croire, Cher Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Merci de me croire.



Henri de RAINCOURT